

La démographie appliquée à la gestion publique et des entreprises

*Actes du séminaire de l'AIDELF en Calabre (Cosenza, avril 1995),
et de la session spéciale du Congrès de l'EAPS (Cracovie, juin 1997)*

Édité par :

*Giuseppe De Bartolo
et Michel Poulain*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF

Diversité et dynamiques dans les micro-populations

Jean Louis RALLU

INED

L'étude des petits nombres ne concerne pas seulement les petites populations mais peut bien sur concerner des sous populations peu nombreuses de grandes populations. Par ailleurs, travailler sur de grandes populations n'empêche pas d'être confronté à de petits nombres, tout démographe travaillant sur des enquêtes finit toujours par aboutir à des classes trop petites posant des problèmes pour l'analyse. Quelle méthodologie adopter devant les petits nombres? Les modèles statistiques de plus en plus sophistiqués permettent de considérer des variables toujours plus nombreuses et de dépasser ainsi les problèmes des petits nombres. Cependant il arrive toujours un moment où les modèles ne répondent plus à la diversité du réel et donnent des résultats « chaotiques ». Quelle stratégie d'analyse adopter alors? Nous allons nous placer dans l'optique de l'utilisation de statistiques simples et présenter notre démarche pour l'étude d'une sous-population issue de petites populations, les migrants de retour dans trois pays insulaires du Pacifique sud : Kiribati (72 335 habitants en 1990), Tuvalu (9043 habitants en 1991) et les Îles Cook (18 552 habitants en 1991). Nous considérerons deux approches, par les recensements et par une enquête et nous nous interrogerons particulièrement sur le choix du type d'enquête : enquête statistique représentative ou enquête « qualitative ».

Définition et évolution de la population étudiée.

Les migrants de retour ont été définis dans le cadre d'une approche à partir des recensements par la réponse à la question sur la résidence antérieure. Il s'agit des personnes nées dans le pays, recensées comme résidant dans le pays et ayant déclaré résider à l'étranger en réponse à la question sur la résidence antérieure. Cette approche a permis de dénombrer 1528 migrants de retour à Kiribati, 373 à Tuvalu et 858 aux Îles Cook. Nous sommes bien dans le domaine des petits nombres. Ce fut d'ailleurs une des surprises du chercheur d'être confronté à de si petits nombres dans des pays réputés avoir une migration importante. Certes la migration est importante, mais les retours sont peu fréquents, de plus l'approche par les recensements ne retient qu'une partie des migrants de retour, ceux résidant à l'étranger à la date retenue par la question sur la résidence antérieure, habituellement 5 ans avant le recensement. Ces migrants de retour méritaient cependant d'être étudiés, de même que les migrants lorsqu'on les étudie dans les recensements ; ils représentent des retours relativement récents, au cours des 5 dernières années, c'est-à-dire des personnes encore dans la phase de réinsertion.

L'étude démographique d'une population pose d'abord le problème de son renouvellement, c'est à dire comment on entre dans cette population et comment on en sort. Par définition, on est migrant de retour si on a émigré et revient dans son pays d'origine (la définition de l'origine restant à préciser, mais nous avons retenu ici le lieu de naissance). Cela suppose qu'on puisse calculer des taux de retour, risque pour les migrants de revenir dans leur pays d'origine. La définition des migrants (de retour) par les recensements facilite cette étape, car il suffit de connaître ou d'estimer l'effectif des migrants hors du pays à la date de référence (t) de la résidence antérieure, en utilisant les données des pays d'accueil. Le taux de retour est alors le rapport des migrants de retour recensés au stock de la population émigrée t années avant le recensement. - On peut aussi calculer la proportion de migrants de retour dans la population du pays à la date du recensement, mais il ne s'agit pas d'un taux. - Cependant, il intervient une ré-émigration entre le retour et le recensement et comme à l'habitude le recensement ne donne qu'une sorte de solde : personnes revenues non encore réparties à la date du recensement. Une enquête basée sur un échantillon issu du recensement permet de

calculer des taux de ré-émigration entre l'enquête et le recensement, migrants de retour tirés dans l'échantillon non trouvés en raison d'une ré-émigration, la destination de cette nouvelle migration peut être fournie par des personnes de l'entourage : ré-émigration vers l'étranger ou migration interne. Cependant il s'agit alors de la ré-émigration entre le recensement et l'enquête et non entre le retour et le recensement ou l'enquête. Ces données seraient fournies par une enquête sur les migrants dans les pays d'accueil en les interrogeant sur leurs retours antérieurs. Les taux de retour et de ré-émigration calculés sont sujets aux problèmes des petits nombres en ce qui concerne la variabilité des résultats. Ainsi on aura intérêt à considérer des grands groupes d'âges plutôt que des âges détaillés ou des groupes d'âge quinquennaux. Si des données sont disponibles à différentes dates, il faudra certes considérer la significativité des résultats mais surtout interpréter les changements en fonction d'événements particuliers pouvant expliquer les variations importantes : retours massifs liés à des fins de contrats de travail en raison de conditions particulières (fermeture de certaines entreprises, travail saisonnier), croissance du chômage, expulsions massives ou politique de régularisations dans les pays d'accueil, etc.

1. - L'approche par les recensements

Outre les flux qui conditionnent son évolution, il faut connaître les principales caractéristiques de la population étudiée. Le but de l'étude était, à cette étape de l'utilisation de données de recensement, de répondre à un certain nombre de questions simples de manière fiable et représentative malgré les petits nombres. Ces questions étaient d'ordre géographique: le pays d'où revenaient les migrants, se réinstallaient-ils dans leur île ou village de départ; démographique: sexe, âge ; et socio-économique: niveau d'études, activité et profession. Cela nécessitait dans certains cas, une comparaison à une population témoin ; nous avons retenu la population native totale, plutôt que les seuls natifs non migrants. Ce choix s'explique par le fait que la population native ayant répondu résider dans le pays à la question sur la résidence antérieure ne représente pas stricto sensu des non migrants, mais seulement dans le sens du recensement, puisque certains ont pu migrer avant la date de la résidence antérieure ou entre cette date et le recensement. Il n'était donc guère possible de les considérer comme non migrants pour leur comparer les migrants de retour. Cependant, il aurait été plus facile de faire ressortir des différences significatives en utilisant cette population « non migrante » plutôt que la population totale. Cependant, il vaut mieux ne pas perdre de vue le sens de ce que l'on fait que de chercher à faire ressortir coûte que coûte des différences significatives.

Nous allons exposer la démarche que nous avons suivie en présentant quelques résultats concernant le niveau d'études, les taux d'activité (actifs employés) et la distribution par profession dans les trois pays étudiés. Nous essaierons de faire apparaître, au-delà du flou de la multiplicité des situations engendré par les petits nombres, différents sous-groupes, sinon significativement différents selon les tests statistiques, du moins nettement différenciés. Le but de l'analyse apparaît donc être, comme dans n'importe quelle étude démographique d'une population de grande taille, de définir des sous groupes ayant des caractéristiques et des comportements particuliers.

Les niveaux d'études

La comparaison des niveaux d'études des migrants de retour et de la population totale s'est faite à différents niveaux d'études selon les pays (tableau 1). Si des différences intéressantes apparaissent au niveau de « form 4 » à Kiribati¹, il n'en est pas de même aux Îles Cook où pratiquement tout le monde atteint ce niveau. Il faut donc choisir un autre seuil pour

¹ Les données publiées pour Tuvalu étaient regroupées et c'est au niveau de «form 5 » que des différences apparaissent.

faire apparaître des différences, en l'occurrence 'form 6'. - Il n'existait pas jusque récemment d'université dans les pays insulaires et il n'est donc pas intéressant de considérer des niveaux d'études supérieures car seuls des migrants peuvent avoir ce niveau. - Cependant, les données de recensement ne fournissent pas d'information sur le niveau d'étude atteint avant la migration, ce qui serait nécessaire pour mesurer l'effet sélectif du niveau d'étude sur la migration et l'acquis pendant la migration. Il faut recourir pour cela à des enquêtes. Malgré les petits nombres, le choix judicieux des niveaux d'études considérés permet de maximiser les différences. Un choix judicieux des variables s'applique d'ailleurs aussi bien à des populations de taille importante qu'à de petites populations. On remarque à cette étape de l'analyse que les migrants de retour ont un niveau d'éducation plus élevé que l'ensemble de la population. Cependant ce n'est pas le cas des migrants revenus d'une destination particulière (Nauru). Nous reviendrons sur ce point ci-dessous.

TABLEAU 1.- NIVEAU D'ÉTUDES DES MIGRANTS DE RETOUR ET DE LA POPULATION TOTALE

Rarotonga, proportion (%) de personnes ayant le niveau fin d'études ou plus						
	hommes			femmes		
	migrants de retour		population totale.	migrants de retour		population totale.
20-29	30		20	32		21
30-39	25		19	21		15
40-49	16		12	6		6
20 +	20		14	18		12
20 + (N)	254		2513	250		2426
Kiribati, proportion (%) de personnes ayant le niveau de « form 4 » ou plus						
	tous migrants de retour	de Nauru	population totale	tous migrants de retour	de Nauru	population totale
20-29	46	10	12	41	15	12
20 +	28	9	10	25	9	12
20 + (N)	586	254	16275	399	261	17238
Tuvalu, proportion (%) de personnes ayant le niveau de « form 5 » ou plus						
20-29	23	18	20	67	50	19
20 +	19	11	17	31	18	10
20 + (N)	213	27	2268	67	22	2838

Source : Exploitations spéciales des recensements de Kiribati en 1990, Tuvalu et des Îles Cook en 1991.

Lire : 30 % des migrants de retour âgés de 20-29 ont atteint la classe « form 6 » ou au-delà.

L'activité

Les taux d'activité font également apparaître des différences intéressantes entre les migrants de retour et la population totale. Il est évident, que la prise en compte du chômage n'est pas possible dans les économies où il n'existe pas d'assistance aux chômeurs et où les critères pour classer les actifs sans emploi en chômeurs ou en inactifs sont peu précis. Par ailleurs, les nombres de chômeurs seraient encore plus petits et plus aléatoires que ceux des actifs et il vaut donc mieux considérer ces derniers. Il y a aussi intérêt à considérer les seuls actifs employés dans le secteur formel, pour faire ressortir une différence d'accès à l'emploi rémunéré des migrants par rapport à la population totale, la plupart des hommes ayant au moins une activité d'agriculteurs ou de pêcheurs de subsistance. A nouveau, à l'opposé de ce qu'on pourrait attendre dans le cas de

petites populations, nous avons divisé la population étudiée en sous-groupes plus petits mais plus homogènes, faisant apparaître des différences plus nettes qu'entre l'ensemble des migrants de retour et la population totale. Nous avons ainsi considéré des groupes d'âges particuliers : les jeunes adultes, (aux âges plus élevés, la prédominance des activités de subsistance, coexistant ou non avec un emploi formel, rend la comparaison difficile), distingué les milieux : retour dans l'île principale ou dans les îles éloignées, où les activités de subsistance sont plus fréquentes, et à nouveau l'origine des migrants pour Kiribati et Tuvalu (tableau 2).

TABLEAU 2 : PROPORTIONS (%) DE PERSONNES EMPLOYÉES DANS LE SECTEUR FORMEL, SELON L'ORIGINE ET DES MIGRANTS DE RETOUR ET LA POPULATION TOTALE

Îles Cook	H	F	Kiribati	H	F	Tuvalu	H	F
Rarotonga			South Tarawa			total		
migrants '90' *	76	67	tous migrants	67	46	tous migrants	19	20
migrants '86' **	81	63	de Nauru	52	13	de Nauru	22	9
			de Fidji	71	75	de Fidji	55	21
			de « autres »	71	65	Austr., NZ, etc.	39	36
						de « autres »	4	
population totale	91	72		58	28		38	17
ÎLES EXTÉRIEURES			ÎLES EXT.					
migrants '90' *	36	11	tous migrants	49	26			
migrants '86' **	54	30	de Nauru	37	12			
			de Fidji	78	75			
			de « autres »	60	38			
population totale	70	30		43	15			
* migrants de retour, à l'étranger en 1990. ** migrants de retour, à l'étranger en 1986. Îles Cook (25-34 ans), proportion de personnes employées, à leur compte ou dans la population active à plein temps ou temps partiel. Kiribati (25-34 ans), proportions de personnes dans le «cash sector». Tuvalu (20+ ans), proportion de personnes qui ont travaillé pour un salaire, un bénéfice ou dans une entreprise familiale la semaine précédent le recensement. lire : 76% des migrants (absents en 1990) de retour à Rarotonga étaient actifs employés au recensement de 1991.								

Finalement, il apparaît que les migrants de retour à Kiribati et Tuvalu présentent des taux d'activité (actifs employés) inférieurs ou supérieurs à ceux de l'ensemble de la population selon le pays d'où ils reviennent et que l'importance de l'écart varie selon qu'on considère l'île principale et les îles extérieures. Cette méthode fait donc ressortir des différences relatives parfois plus importantes que celles entre tous les migrants de retour et la population totale, montrant qu'on peut, et doit, caractériser des sous-populations parmi les petites populations.

Professions

Vu les petits nombres, il est exclu d'utiliser des distributions fines des professions, un classement en 10 groupes est le maximum et aussi le minimum pour donner une image assez précise. - Cependant, il peut encore être nécessaire de regrouper les classes pour calculer des tests statistiques.

TABLEAU 3 : DISTRIBUTION DES MIGRANTS DE RETOUR ET DE LA POPULATION TOTALE PAR PROFESSION (%).

RAROTONGA	Hommes		Femmes	
	Migrants de retour	Population totale	Migrants de retour	Population totale
patrons, administrateurs	13	11	8	8
professions libérales	12	9	20	17
techniciens	7	9	4	5
personnel de bureau	7	8	27	27
employés des services	9	9	23	21
agriculteurs, pêcheurs	9	7	2	3
ouvriers de production	45	48	16	18
total	100	100	100	100
(N)	200	2460	157	1659

KIRIBATI SOUTH TARAWA	Hommes					Femmes	
	Tous migrants de retour	De Nauru	De « autre »	De Fidji	Population totale	Migrants de retour	Population totale
patrons, administrateurs	4	0	2	6	3	7	1
professions lib. techn.	37	14	39	58	17	41	27
personnel de bureau	6	3	3	18	11	23	29
personnels de commerce	2	0	1	3	3	4	8
employés des services	4	11	1	6	12	5	11
agriculteurs, pêcheurs	5	6	5	0	10	4	2
ouvriers de la production	40	64	47	6	42	14	19
autres	2	3	0	3	1	1	0
total	100	100	100	100	100	100	100
(N)	180	36	94	37	3221	75	1648

TUVALU	Hommes		Femmes	
	Migr. de retour	Pop. totale	Migr. de retour	Pop. totale
patrons, administrateurs	5	9	0	3
professions lib. techn.	23	18	71	27
personnel de bureau	10	9	21	28
personnels de commerce	8	6	0	12
employés des services	0	9	0	10
agriculteurs, pêcheurs	15	8	0	2
ouvriers de production	40	40	7	17
total	100	100	100	100
(N)	40	929	14	539

Les distributions professionnelles des migrants de retour et de la population totale ne présentent pas de différences marquées à Rarotonga (Îles Cook) (tableau 3). Cependant, les migrants de retour sont plus souvent dans les professions élevées (25% contre 20% quand on regroupe les deux premiers groupes de professions). On remarque que ceci est cohérent avec un niveau d'études plus élevé des migrants de retour. Les situations sont plus variées à Kiribati où les migrants de retour de Fidji sont beaucoup plus souvent dans les professions libérales ou techniciens. A l'opposé les migrants de retour de Nauru sont plus souvent ouvriers. Les migrants de la catégorie « autre » ont une distribution à deux pôles, correspondant aux migrants de retour d'Australie et de Nouvelle Zélande qui ont des professions élevées et aux marins qui sont souvent ouvriers après leur retour.

Les différences observées vis à vis de l'éducation, l'activité et la profession ne sont pas toujours statistiquement significatives. Il faut alors se demander ce que reflète les résultats. On observe alors une certaine logique ou cohérence qui permet de définir très clairement des types de migrants à Kiribati et Tuvalu. Les migrants de retour des pays développés de la ceinture pacifique ou de Fidji (où se trouve l'Université du Pacifique Sud) ont un niveau d'études secondaires plus élevé (certains ont migré pour faire des études supérieures), ont fréquemment un travail et sont dans les professions élevées. D'un autre côté, les migrants revenant de Nauru ont un niveau d'études faible et trouvent difficilement un emploi dans le secteur formel (ils ont travaillé comme ouvriers, souvent non qualifiés, à la mine de phosphates et ne trouvent pas de travail équivalent à Kiribati ou Tuvalu), cependant, ils sont souvent indépendants travaillant dans le bâtiment, la mécanique, les transports ou le petit commerce. Ceux qui ont migré comme marins sur des bateaux allemands ou japonais ont aussi un niveau d'études faible, et ils ne cherchent guère à travailler au retour, attendant seulement un nouveau contrat, tout au moins pour les plus jeunes. Ainsi, malgré des différences non significatives vis à vis d'une variable particulière, on peut définir des sous-populations parmi les migrants de retour, des types de migrants, le recoupement de quelques caractères pertinemment choisis finissant par établir un faisceau de présomptions traduisant l'existence de sous-populations aux comportements différents et ayant leur logique propre.

Il est alors remarquable que malgré des effectifs encore beaucoup plus petits, Tuvalu présente les même types de différences entre migrants de retour et population totale vis à vis des trois phénomènes considérés, montrant qu'une réalité se cache derrière ces petits nombres, même s'il est difficile ou impossible de la rendre évidente par des tests statistiques, notamment dans le cas de Tuvalu. Ajouter les données de Kiribati, Tuvalu, et aussi des Îles Cook, pour améliorer quelques tests n'est alors pas incorrect.. Il faut alors mettre l'accent sur le fait que nous sommes avec les recensements en présence de données exhaustives et non d'échantillons plus ou moins biaisés. Dans le cadre d'une enquête, la légitimité de cette approche est plus contestable.

Les petits nombres imposent cependant des limites. Il n'a pas été possible de considérer le rôle des durées sur les taux d'activité. Certes, en l'absence de l'année du retour, les données nécessaires n'étaient pas disponibles. Si elles l'avaient été, on aurait pu faire des regroupements (retours de moins de 2 ans, de 2 ans ou plus) mais il aurait sans doute fallu renoncer à considérer cet aspect dans les plus petites populations. - Cependant les données selon la résidence 1 an antérieurement au recensement aux Îles Cook, montrent sans doute un rôle de la durée sur l'obtention d'un emploi (tableau 2).

Des études plus approfondies nécessiteraient le croisement de variables : diplôme et activité ou profession. Il n'est pas possible de descendre à ce niveau avec d'aussi petits effectifs. La profession est très corrélée avec le diplôme et cela est vrai pour les migrants aussi bien que pour l'ensemble de la population. Il ne semble donc pas possible de faire ressortir un avantage des migrants à ce niveau et il faut s'en tenir à considérer que leur meilleure situation professionnelle est liée à une qualification plus élevée, sans pouvoir faire apparaître, à

qualification égale, un effet spécifique de la migration qui resterait à interpréter : préférence des employeurs ou rôle d'une meilleure expérience professionnelle des migrants.

2. - L'approche par une micro-enquête.

Si les données de recensement, malgré les petits effectifs, ont pu faire apparaître des spécificités et même des types variés de migrants de retour, alors une enquête devrait permettre de préciser les points que le recensement laisse dans l'ombre, comme les itinéraires migratoires, professionnels, le bénéfice de la migration. C'est dans ce but que nous avons réalisé une enquête aux Îles Cook. Le choix de ce pays, plus petit que Kiribati, tenait au fait que ce type de migration est plus représentatif des migrations dans le Pacifique que la migration par contrats de travail qui prédomine à Kiribati et Tuvalu.

Le choix du type d'enquête

Le but de l'enquête était donc, en plus de connaître la composition de cette population, déjà en partie fournie par le recensement, de définir et d'analyser les itinéraires et les processus qui amènent les migrants de retour à être différents de l'ensemble de la population. La diversité des situations peut être importante dans une petite population, comme l'ont déjà montré les recensements, et il en est de même des itinéraires des migrants. Il est donc nécessaire d'en rendre compte et c'est pour cela que nous avons choisi d'effectuer une enquête dans l'ensemble des migrants de retour plutôt que d'isoler une catégorie particulière, par exemple une profession, pour une analyse dite « qualitative » ou « approfondie ».

L'étude d'une seule catégorie de migrants n'aurait fourni ni une image de la diversité, ni des résultats applicables à l'ensemble des migrants de retour, même si elle semblait plus simple à réaliser et pouvoir fournir des résultats plus cohérents car les individus seraient moins dispersés. En fait il faut choisir ce que l'on veut étudier, les migrants de retour dans leur ensemble, avec la variété des situations et des problèmes qui les caractérisent, ou une catégorie particulière, les cadres par exemple. Mais sous prétexte que les petits nombres rendent l'étude de l'ensemble difficile, il ne faut pas essayer d'en donner une image biaisée à partir d'une sous-population particulière et dont on sait qu'elle n'est pas représentative de l'ensemble. Cela va à l'encontre de l'exigence fondamentale de représentativité, base des statistiques et de la démographie. Pourtant, c'est souvent ce type d'étude qui est fait. On évite alors les problèmes d'échantillonnage et on interroge un certain nombre de cadres, censés représenter une forte proportion de cette profession. Cependant, la sélection est très biaisée, du point de vue même de la seule population des cadres, - des médecins ou des infirmières pour prendre d'autres exemples. Ainsi, dans ce type d'études, on choisit habituellement les enquêtés dans un fichier d'adresses des personnes en activité, un annuaire professionnel, voire téléphonique, ou pire, on contactera des personnes dont l'adresse aura été communiquée de bouche à oreille - une méthode répandue dans les études des populations insulaires. Avec les fichiers professionnels, listes téléphoniques, on perd les anciens cadres ou infirmières qui ne travaillent plus ou ont changé de profession, biaisant les résultats sur la mobilité professionnelle, corollaire de la mobilité géographique à étudier pourtant en prédilection. Dans le cas du bouche à oreille, pratiquement toutes les personnes en échec professionnel ou social se trouvent éliminées car on ne mentionne que les cas de réussite. Ces méthodes d'enquête ont donné lieu à de nombreux travaux d'étudiants et aussi à des articles de chercheurs, principalement remarquables, quand elle ne reflètent pas des biais systématiques, par leurs résultats contradictoires.

Sur de petites populations, les biais peuvent devenir rapidement importants et rédhibitoires pour la représentativité de l'étude. La réflexion sur le choix de la population à étudier, sur le tirage de l'échantillon est donc primordiale pour éviter tout biais systématique.

Compte tenu des contraintes budgétaires, nous avons choisi d'enquêter 100 migrants de retour. Parmi les 401 migrants de retour âgés de 25-49 ans à Rarotonga, nous avons tiré un échantillon aléatoire de 100 personnes et une liste complémentaire de 50 noms pour remplacer les ré-émigrants, les refus et les personnes hors champs². L'échantillon tiré était représentatif selon le sexe et l'âge, mais celui des enquêtés effectivement interviewés l'était un peu moins selon l'âge, les jeunes ayant ré-émigré plus fréquemment que les personnes âgées de plus de 40 ans.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION (%) DES MIGRANTS PAR PROFESSION EN NOUVELLE ZÉLANDE ET APRÈS LE RETOUR, À L'ENQUÊTE ET AUX RECENSEMENTS.

profession	1er emploi en NZ		Dernier emploi en NZ		Nés aux Îles Cook		1er emploi après le retour		Migrants de retour à Rarotonga	
	(enquête)		(enquête)		(recensement de NZ, 1986)		(enquête)		(recensement de 1991)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
cadres, patrons	0	0	3	0	1	0	19	2	13	8
prof. libérales	8	8	5	10	3	5	5	23	12	20
techniciens	5	10	8	12	(1)		19	13	7	4
secrét. bureau	5	20	5	20	4	14	5	23	7	27
services, commerce	3	10	5	12	7	27	2	29	9	23
agri. pêche	0	2	3	0	3	2	9	0	9	2
ouvriers	79	49	72	47	82	51	40	10	45	16
total (N)	38	49	39	49	4857	2847	42	52	200	157

(1) inclus avec les professions libérales.

Les itinéraires professionnels

Il est remarquable de constater que l'échantillon est assez représentatif de l'ensemble des migrants de retour recensés en ce qui concerne la distribution par profession lors du recensement, après le retour (tableau 4)³, et que la distribution des migrants par profession pendant la migration est aussi assez semblable à celle des nés aux Îles Cook recensés en Nouvelle Zélande en 1986. Ainsi, l'échantillon donne sans doute une bonne image de la mobilité professionnelle autour du retour. - Il est déjà remarquable que malgré des distributions non significativement différentes des premiers et derniers emplois à l'étranger, il apparaisse une évolution cohérente avec l'accès des migrants à des emplois plus élevés avec le temps au cours de la migration.

L'approche la plus simple des changements d'emplois autour du retour par une matrice croisée des professions, en 10 classes, pendant la migration et après le retour est difficile à analyser en raison des petits effectifs et a dû être abandonnée. Un regroupement en trois

² Personnes ayant déclaré résider à l'étranger à la question sur la résidence antérieure mais n'y étant qu'en court séjour ou en vacances, ou personnes s'étant déclarées résidant des Îles Cook au recensement, mais n'étant à l'époque que de passage, ces dernières sont rentrées comme résidents ensuite.

³ Il en est de même pour les taux et les secteurs d'activité, montrant que l'échantillon est représentatif de l'ensemble des migrants de retour malgré sa petite taille ; il représente certes un fort taux de sondage.

⁴ Cependant, il peut y avoir eu une surévaluation de leur profession pendant la migration par les migrants, résultant dans des proportions plus élevées de professions libérales, assistants de ces professions et techniciens, alors que ces certains pouvaient n'être qu'employés de bureau ou de commerce.

classes aurait donné des effectifs plus importants dans chaque case du tableau, mais les passages d'une grande classe à l'autre auraient été peu fréquents et on aurait beaucoup perdu en finesse de l'analyse. Pour analyser la mobilité professionnelle, nous avons retenu un classement des professions en 10 classes hiérarchisées et calculé la différence entre les professions pendant la migration et après le retour et mesuré ainsi une montée ou une baisse dans l'échelle des professions. - Les mêmes calculs ont été effectués pour la profession avant la migration (pour ceux qui avaient travaillé avant leur départ) et la profession à l'étranger. Ainsi, nous avons considéré des itinéraires professionnels en essayant d'en découvrir les dynamiques.

TABLEAU 5 : TYPES D'ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MIGRATION À L'ÉTRANGER.

3 OBSERVATIONS (AVANT, PENDANT, APRÈS)

	Hommes	Femmes	Total	%
//	0	0	0	0
\	2	8	10	21
_	3	2	5	10
_ /	5	3	8	17
--	8	11	19	40
- \	1	0	1	2
/ -	1	1	2	4
/ \	1	1	2	4
\\	0	1	1	2
total	21	27	48	100

2 OBSERVATIONS (PENDANT, APRÈS)

/	8	9	17	45
-	9	9	18	47
\	2	1	3	8
total	19	19	38	100

2 OU 3 OBSERVATIONS (PENDANT, APRÈS)

Profession après le retour	Supérieures	Intermédiaires	Ouvriers	Total %
/	20	16	0	42
-	13	11	21	52
\	0	2	3	6
total	33	29	24	100

/ ascension professionnelle, _ stabilité, \ baisse

On observe une fréquence élevée (42%) de montées dans l'échelle professionnelle après le retour (tableau 5 - 3ème partie). Pour l'expliquer plus en détail, nous sommes passés alors - seulement alors - à une analyse qualitative, relisant les questionnaires des personnes présentant une ascension professionnelle. Il apparaît deux raisons principales, un certain nombre d'ouvriers se mettent à leur compte, deviennent indépendants ou chef d'entreprise s'ils ont des ouvriers, dans leur ancien domaine : bâtiment, mécanique, ou après reconversion dans les services liés au tourisme ; c'est aussi parfois le cas de personnes travaillant antérieurement dans le service public. Une autre manière est de rester salarié, mais d'obtenir une position plus importante, plus élevée ou de supervision par exemple, principalement en raison d'études ou

de formations suivies à l'étranger mais parfois simplement du fait de l'expérience acquise dans un milieu professionnel plus exigeant pendant la migration. Il faudrait des effectifs plus importants pour considérer d'autres facteurs expliquant l'ascension professionnelle des migrants de retour. On peut néanmoins observer que seulement un sur deux des entrepreneurs a suivi des études à l'étranger et un sur deux également avait travaillé avant le départ à l'étranger, mais il n'est pas possible de voir l'impact de ces situations qui se recouvrent en partie. Cependant cette analyse qualitative n'empêche pas de garder un aspect statistique en classant les cas d'ascensions professionnelles selon les types définis, pour voir la variété des processus : devenir entrepreneur avec ou sans formation à l'étranger, monter dans la hiérarchie principalement mais pas exclusivement grâce à des études à l'étranger.

Pour l'ensemble des migrants, l'ascension professionnelle est le cas de 38% des migrants ayant travaillé avant, pendant et après la migration (3 observations), 45% pour ceux qui n'avaient pas travaillé avant la migration (2 observations) et 42% pour l'ensemble. Mais c'est 60% (20/33) des personnes dans le groupe de professions les plus élevées et 55% dans le groupe intermédiaire qui y sont venues à la suite d'une ascension professionnelle après leur retour. Ceci montre comment une étude limitée à une classe sociale particulière peut donner des résultats différents et induire en erreur si on l'appliquait à l'ensemble des migrants de retour. On remarque aussi pour l'ensemble des migrants une grande variété d'itinéraires avec des fréquences très variables (cf. première partie du tableau 5).

Ainsi, le recours à l'analyse qualitative ou la limitation de l'étude à une catégorie particulière dans le but de fournir plus de détails, une description plus fidèle, apparaissent finalement donner des résultats biaisés ou non représentatifs et être, de plus, réductrice de la diversité, ce qui est toujours le cas lorsqu'on se limite à un sous-groupe particulier ou présente un nombre limité d'histoires de vie. Il n'y a rien de plus ennuyeux, et non représentatif, que les études qualitatives qui résument trois ou quatre histoires de vie, toutes semblables dans leurs grandes lignes, oubliant que d'autres situations sont tout aussi fréquentes sinon plus.

Conclusion

Lorsqu'on travaille sur de petites populations, il faut distinguer selon qu'il s'agit de données exhaustives ou d'enquête. Les secondes sont affectées par des biais de sondage alors que les premières représentent l'ensemble des individus. Des différences, même non statistiquement significatives, peuvent être intéressantes à noter et s'organiser pour identifier des sous-populations présentant un comportement spécifique et cohérent vis à vis de diverses variables. Cela représente sans aucun doute une avancée dans la connaissance des populations, permettant des actions et des politiques visant des groupes spécifiques. - Cette étude a fait reconsidérer aux pouvoirs publics de Kiribati et Tuvalu, les problèmes du prochain retour de l'ensemble des migrants à Nauru, en raison de la fin prévue de l'exploitation des phosphates dans cette île.

Lorsqu'on travaille sur des échantillons, il faut d'abord évidemment qu'ils soient représentatifs. Toute étude dite qualitative digne de ce nom ne peut ignorer cette exigence statistique, mais on doit aussi veiller au fait que les biais de sélection peuvent devenir importants sur de petites populations. La présentation des résultats doit aussi refléter la diversité du réel et non privilégier quelques types, parfois un seul type, de comportements particuliers, à moins que ce ne soit le champs spécifique de l'étude, mais alors il faut mettre en garde contre toute extension abusive des résultats. L'analyse qualitative semble pouvoir n'être qu'un complément à l'analyse statistique, celle-ci restant possible même sur de petits nombres. Il apparaît alors que considérer des dynamiques, des itinéraires, donne de meilleurs résultats que le morcellement du réel en croisant l'ensemble des modalités. Le but est cependant le même que pour l'étude de grandes populations: le découpage du réel en sous-ensembles présentant des comportements particuliers.